

LE RÈGNE DE LOUIS XV

Colas DUFLO, Professeur de littérature française, Université Paris Nanterre

Introduction – Le règne de Louis XV

Le règne de Louis XV est très long puisqu'il s'étend de 1723 à 1774. Sur le plan de l'histoire intellectuelle, il s'agit de la période de développement des Lumières proprement dites dans un cadre politique relativement stable pendant 50 ans, la monarchie française de cette époque étant marquée par un certain nombre de traits constants qui sont autant de sources de tensions internes : absolutisme politique conservateur d'un côté et désir de modernisation de l'État de l'autre côté, affirmation de l'unicité de la foi catholique rappelant qu'on n'est pas du tout dans un État laïc d'un côté et soutien aux sciences, arts et lettres, y compris parfois dans leur développement incompatible avec une orthodoxie religieuse trop sévère de l'autre côté.

Partie 1 – 1723-1743

Donc en 1723, à la mort du régent, Louis XV est déclaré majeur mais il délègue très vite la réalité du pouvoir à son précepteur, le cardinal de Fleury, dont le long ministère de 1726 à 1743 marque une période relativement stable dans l'histoire du royaume. Fleury assainit les finances à la faveur d'une situation économique plus favorable. Il exerce un pouvoir autoritaire qui réprime durement les jansénistes et l'opposition parlementaire qui leur est liée. Il surveille les protestants, il tente de manière générale de contrôler les publications plus fermement que sous la régence. Un épisode remarquable et significatif de cette tentative de reprise en main est ce qu'on a appelé « la proscription des romans ».

En 1738 et peut-être dès 1737, le chancelier d'Aguesseau, sous l'influence d'une campagne anti romanesque menée notamment par les jésuites, décide de refuser à la plupart des textes qui se présenteraient comme des romans l'autorisation de publication nécessaire, ce qui se traduit immédiatement par leur publication à l'étranger, en Suisse, en Angleterre et en Hollande.

Il est vrai que cette proscription des romans se présente aussi comme une réaction à un essor sans précédent du genre romanesque, à la fois sur le plan quantitatif, répondant à une demande croissante du public qui lit, et sur le plan de l'innovation littéraire. Et cet essor, et c'est bien pour cela qu'il y a des difficultés, cet essor marque la diffusion d'une morale laïque, mondaine, qui échappe au contrôle des directeurs spirituels et des éducateurs que sont traditionnellement les religieux. D'où leur inquiétude devant ce qu'ils perçoivent comme un mouvement dangereux de sécularisation de la morale et la diffusion hors contrôle de normes de vie qui échappent à leur magistère.

C'est dans les années 30 en effet que paraissent les grands romans de Marivaux, comme *La Vie de Marianne* et *Le Paysan parvenu*, que paraissent les grands romans de Crébillon, comme *Tancredi* et *Néadarné*, ou *Les Egarements du cœur et de l'esprit* ou encore le délicieux *Sopha*. C'est dans les années 30 toujours que paraissent les grands romans de l'abbé Prévost, comme les *Mémoires et aventures d'un homme de qualité qui s'est retiré du monde*, c'est un récit en huit volumes et le dernier volume est devenu l'œuvre la plus célèbre de l'abbé Prévost, la fameuse *Manon Lescaut*. Mais il fait aussi paraître dans ces mêmes années *Le Philosophe anglais ou Histoire de Monsieur Cleveland, fils naturel de Cromwell* qui sera son roman le plus connu à l'époque probablement, et aussi *Le Doyen de Killerine* où il invente une forme de saga familiale.

Partie 2 – 1743-1757

A la mort de Fleury en 1743, Louis XV, à l'imitation de son arrière-grand-père Louis XIV, décide de gouverner seul. Il s'appuie sur les conseils de Madame de Pompadour qui favorise les revendications des milieux financiers et protège les philosophes. Dans un portrait célèbre de Quentin Latour, elle se fait représenter avec *L'Esprit des lois* de Montesquieu et l'*Encyclopédie*, ce qui est bien une façon d'afficher publiquement son soutien à l'égard des Lumières.

En effet, il ne faut pas s'imaginer, contrairement à un cliché qui circule trop facilement, il ne faut pas s'imaginer les philosophes comme une force d'opposition et de résistance à une monarchie qui en retour, les persécuterait systématiquement. Il y a à l'intérieur de la monarchie française, durant tout le dix-huitième siècle, des partisans des philosophes et des réformes et de l'autre côté des partisans du parti dévot, qui sont plus conservateurs. Ces deux forces opposées, selon les moments, exercent plus ou moins d'influence.

Dans un premier temps, cette période peut être considérée comme celle de l'éclosion des Lumières françaises au sens strict, quoique on utilise souvent l'expression « Siècle des Lumières » pour désigner l'ensemble du dix-huitième siècle. Cette période en effet est marquée par la publication de textes philosophiques novateurs et importants comme l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines* de Condillac en 1746, *L'Homme-machine* de La Mettrie en 1747, *De l'Esprit des Lois* de Montesquieu en 1748, la *Lettre sur les aveugles* de Diderot en 1749, le *Discours sur les sciences et les arts* de Rousseau en 1750 et surtout la parution du tome 1 de l'*Encyclopédie* sous la direction de Diderot et D'Alembert en 1751.

Mais en 1757, la tentative d'assassinat de Louis XV par Damiens permet au parti dévot de reprendre la main et de réclamer plus de sévérité envers les philosophes, qui sont accusés de semer le relâchement des mœurs, l'impiété, la révolte contre toutes les autorités établies. Sur le plan politique, il s'agit d'une période d'agitation parlementaire, amplifiée par les conflits entre le clergé et les jansénistes, et les parlementaires sont souvent réputés jansénistes. Et cette période met à mal l'autorité royale en l'obligeant à des compromis.

De 1756 à 1763, les relations internationales sont marquées par la Guerre de Sept Ans qui est ruineuse, qui est mal menée et qui se solde par la perte d'une partie de l'empire colonial français et en particulier du Canada.

Partie 3 – 1757-1774

Le duc de Choiseul gouverne de 1758 à 1770. Il travaille à reconstituer l'armée et la flotte. Il est réputé favorable aux philosophes et il se concilie les bonnes grâces des parlementaires jansénistes en expulsant les jésuites de France en 1763, ce qui n'empêche pas les parlementaires de manifester régulièrement leur résistance aux demandes du pouvoir, notamment concernant les impôts. De 1770 à 1774, Maupeou, Terray et d'Aiguillon vont brutalement réformer le système parlementaire, supprimer la vénalité des charges, rendre la justice gratuite et entreprendre d'assainir les finances.

Mais la mort de Louis XV met fin au règne trop long d'un roi qui était devenu impopulaire. Sur le plan littéraire, les grands noms qui ont dominé le règne, outre ceux qu'on a déjà mentionnés, sont ceux de Voltaire dont le prestige et la fécondité dans tous les genres marquent vraiment toute la période. Voltaire fait du théâtre, de la philosophie, de la poésie, de l'histoire, des romans et des contes, etc. Et l'influence intellectuelle de Voltaire, par sa correspondance, les débats qu'il lance, les campagnes qu'il mène en faveur de la tolérance et d'une meilleure justice, cette influence fait de lui une référence inévitable pour tous ceux de la génération suivante.

Et l'autre grand nom, c'est celui de Rousseau, dont les œuvres se situent dans une position originale et critique par rapport aux Lumières au sens strict, et Rousseau va connaître immédiatement un retentissement considérable tant pour son œuvre philosophique comme le *Discours sur l'origine de*

l'inégalité en 1755 ou *l'Emile* en 1762 ou le *Contrat social* encore en 1762, que pour la littérature puisque son roman *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, en 1761, est un succès tout à fait incomparable.